

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 MARS 2012**

Délibération
n° 2012.03.039

**Participation à
l'étude technico
économique de
sécurisation de
l'alimentation en eau
potable du SIAEP de
Puyréaux**

LE VINGT NEUF MARS DEUX MILLE DOUZE à 18h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 mars 2012**

Secrétaire de séance : Brigitte BAPTISTE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Serge BOUCQ, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Christophe CHOPINET, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Monique DALLAIS, Marie-Noëlle DEBILY, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Redwan LOUHMAI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Philippe RICHARD, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Yves BRION, Jacky BONNET à Françoise COUTANT, Catherine DEBOEVERE à Robert JABOUILLE, Martine RIVOISY à Jacques NOBLE, Zahra SEMANE à Nicolas BALEYNAUD

Excusé(s) représenté(s) :

Catherine DESCHAMPS par Christophe CHOPINET, Christian RAPNOUIL par Serge BOUCQ, Gilles VIGIER par Monique DALLAIS

Excusé(s) :

Nadine GUILLET, Cyrille NICOLAS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2012

**DELIBERATION
N° 2012.03.039**

ENVIRONNEMENT / EAU POTABLE

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

**PARTICIPATION A L'ETUDE TECHNICO ECONOMIQUE DE SECURISATION DE
L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU SIAEP DE PUYREAux**

Dans le cadre de son plan de sécurisation pour l'alimentation en eau potable du GrandAngoulême, l'agglomération dispose à ce jour de 18 300 m³/j disponibles, raccordés ou à raccorder. Le besoin moyen pour le futur était estimé à 24 000 m³/j, donnée issue du Schéma Directeur d'Alimentation en eau potable qui a été approuvé en décembre 2006. Cette donnée doit être actualisée, considérant l'évolution de la consommation en eau sur ces dernières années.

Aussi, la recherche en eau en nappe alluviale ayant abouti à un résultat négatif en 2008 et 2009, le volume moyen manquant serait de 6 000 m³/j (base : données en 2006).

Dans ce contexte, le SIAEP de Puyréaux a fait réhabiliter et développer un forage, qui présente maintenant une forte capacité de production. Le SIAEP de Puyréaux souhaite engager une réflexion en proposant cette ressource en appoint ou en sécurisation des productions disponibles pour les collectivités voisines, comme le SIAEP de la région d'Aunac, le SIAEP de la région de Champniers et le GrandAngoulême.

Le SIAEP de Puyréaux serait le porteur de cette étude technico-économique, où seraient déterminées :

- les possibilités de mise en service du forage redeveloppé,
- les modalités techniques et opérationnelles de transfert pour la sécurisation ou le renforcement de l'alimentation en eau potable,
- les solutions optimales pour chaque service, au vu des besoins réévalués de chacun (description des ouvrages, des coûts de fonctionnement et des contraintes).

Cette étude s'étalerait sur 4 mois et le coût global serait de 12 960 € HT. Le SIAEP de Puyréaux propose une répartition entre les quatre collectivités concernées et intéressées à parts égales. La participation du GrandAngoulême s'élèvera à 3 240 € HT.

Le GrandAngoulême serait intégré au groupe de pilotage de cette étude.

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie – construction du 28 février 2012,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 13 mars 2012,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une participation financière de 3 240 € HT pour une étude technico-économique de sécurisation de l'alimentation en eau potable, portée par le SIAEP de Puyréaux.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents afférents à ce dossier.

D'INSCRIRE la dépense sur le budget annexe eau potable – article 6742.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 02 avril 2012	<u>Affiché le :</u> 02 avril 2012